

## Label Villes et Villages Fleuris en Lorraine Visite du jury

**Du 27 juin au 27 juillet 2017, 74 communes\* de Lorraine recevront la visite du jury pour contrôler leur niveau de labellisation.**

Le jury est composé de 26 personnes issues des secteurs concernés par les critères d'appréciation du label (élus, techniciens de communes, professionnels du tourisme, du paysage et de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement).

### Déroulé des visites de contrôle

Lors d'une visite de contrôle, les membres du jury sont accueillis par des élus de la commune, des techniciens des espaces verts ou encore des bénévoles pendant 1h30 maximum. La commune doit présenter sa démarche et ses motivations en lien avec le label ainsi qu'une visite de ses espaces remarquables (parcs, zones piétonnières, espaces naturels...).



Pour définir le niveau de labellisation d'une commune, le jury se base sur des critères d'attribution précis, déterminés par le CNVVF\*\* et répertoriés dans une grille d'évaluation consultable en ligne.

Le palmarès établi à la suite des visites de contrôle sera dévoilé lors de la cérémonie annuelle de remise des prix qui aura lieu en octobre 2017.

\*La liste des communes visitées en 2017 est disponible sur l'espace pro de Lorraine Tourisme.

\*\*CNVVF : Conseil National des Villes et Villages Fleuris

### Chiffres clés

- Le Grand-Est est la 1<sup>ère</sup> région fleurie de France avec 1128 communes labellisées
- 333 communes labellisées en Lorraine dont 11 communes 4 fleurs
- 74 communes contrôlées en Lorraine en 2017

**Contact Grand Public :**  
Lorraine Tourisme  
03 83 80 01 80 - [info@tourisme-lorraine.fr](mailto:info@tourisme-lorraine.fr)  
[www.tourisme-lorraine.fr](http://www.tourisme-lorraine.fr)

**Contact presse :**  
Charlotte BOBY  
03 83 80 01 83  
[charlotte.boby@tourisme-lorraine.fr](mailto:charlotte.boby@tourisme-lorraine.fr)